

# Sommaire

[Delphine Chauffaut](#)

Page 4 à 5

## Introduction

Les associations sont nombreuses et actives dans le champ social. Leurs répertoires d'action sont divers, et dépendent de leur secteur d'intervention, de leur environnement, de leur insertion dans un réseau... Certaines s'inscrivent sur le registre militant défendant aussi un projet de société, d'autres, ancrées sur un territoire, peuvent être amenées à jouer, en tant qu'acteur de proximité, un rôle...

## Point de repère

[Sandrine Dauphin](#)

Page 6 à 9

## Quelles associations dans le champ social ?

Le système international de comptabilité nationale utilise le terme d'institutions sans but lucratif (ISBL) qui est plus général que celui d'association. Les ISBL sont définies comme: « des entités productrices de biens et de services dont le statut ne leur permet pas d'être une source de profit ou de tout autre gain financier pour les unités qui les ont créées, qui les contrôlent ou les financent...

1. Définir la structure associative
2. Part des associations du champ social dans l'ensemble du secteur associatif
3. Une source de financement principalement public
4. Une part de plus en plus importante de salariés
5. Types d'actions sociales menées

## Partie 1. L'économie des associations

[Viviane Tchernonog](#)

Page 11 à 18

### Le secteur associatif et son financement

Le secteur associatif occupe une place importante dans l'économie et la société françaises avec 1,3 million d'associations actives qui réalisent un poids économique de l'ordre de 70 milliards d'euros. Si le travail bénévole est surtout concentré dans les petites structures militantes ou de vie sociale, les budgets et l'emploi salarié sont très concentrés dans le secteur médico-social et dans l'éducation. Les financements publics de toutes origines alimentaient jusqu'à une période récente la moitié des budgets associatifs. Aux mutations récentes intervenues en matière de financement, qui tiennent à la baisse de l'intervention de l'État, à la montée en charge des collectivités locales, à la transformation rapide des subventions publiques en commandes, s'ajoutent désormais une contraction des

financements publics et une privatisation croissante du financement des associations. Les mutations intervenues risquent d'avoir pour conséquence un développement très inégal des tissus associatifs locaux en fonction des niveaux de richesse locale et un recentrage des actions des associations en direction de publics plus solvables.

1. L'économie des associations concentrée dans le secteur médico-social et quelques majors
2. Des financements variables selon les logiques d'action
3. De profondes mutations dans le financement des associations
  1. Une transformation en profondeur de la nature des financements publics
  2. Quelles perspectives ?

[Caroline Helfter](#)

Page 19 à 19

## **Contrepoint – Un secteur qui compte**

Avec 900 000 salariés, les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) – associations, fondations, partis politiques, syndicats de salariés et Églises – représentaient, en 2008, 3 % de l'emploi total, explique l'économiste Mélanie Vanderschelden, auteure d'une étude de l'Insee. En 2008, ces institutions ont versé 23 milliards d'euros de rémunérations et acheté pour près de 17 milliards...

[Édith Archambault](#)

Page 20 à 28

## **Diversité et fragilité des associations en Europe**

Formant un modèle régional diversifié, les organisations et institutions sans but lucratif en Europe sont fragilisées par la crise économique et l'évolution libérale de la politique communautaire. Appauvries, transformées en sous-traitantes des programmes européens, leur innovation bridée, elles risquent, surtout dans le secteur social, de ne plus pouvoir comme aujourd'hui garantir une part importante du bien-être des Européens.

1. Le tiers secteur en Europe : un modèle, cinq variantes
  1. La variante continentale (ou corporatiste) : Allemagne, Autriche, Belgique, France, Pays-Bas, Suisse
  2. La variante anglo-saxonne (ou libérale) : Irlande, Royaume-Uni
  3. La variante nordique (ou sociale-démocrate) : Finlande, Norvège, Suède
  4. La variante méditerranéenne (ou émergente) : Italie, Portugal, Espagne
  5. La variante orientale (ou postcommuniste) : Hongrie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie
2. Évolution récente des tiers secteurs européens et impact de la crise
  1. Les évolutions structurelles qui affectent le tiers secteur européen
  2. Vers une convergence des variantes européennes ?
  3. La position ambiguë des institutions européennes
  4. L'impact de la crise

[Denis Stokkink](#), [Audrey Houssière](#)

## **Focus – Faire du social dans le cadre du marché de libre concurrence**

Inscrite dans les traités fondateurs des Communautés européennes, la libéralisation des services a donné lieu à l'adoption d'une directive européenne en 2006 qui a suscité de nombreuses inquiétudes dans les pays membres de l'Union européenne (UE), notamment au sein du monde associatif qui s'interroge sur l'impact de la réglementation européenne libérale sur ses activités. Il s'agit là d'un débat crucial...

1. SIG, SIEG, SSIG : distinction entre les différentes formes de services
2. Comment la directive « services » est-elle mise en œuvre en France??
3. Une inflexion de la politique communautaire

[Matthieu Hély](#)

Page 34 à 42

## **Le travail salarié associatif est-il une variable d'ajustement des politiques publiques ?**

Phénomène mal connu et peu étudié, le salariat associatif n'en est pas moins saturé de discours de glorification qui le dépeignent régulièrement comme une « ?alternative?» au salariat capitaliste. Cette description est certes conforme à l'idéologie de l'économie sociale et solidaire, qui se revendique comme l'incarnation d'une « ?autre économie?», toutefois les données disponibles confirment que si l'emploi associatif relève effectivement de « ?l'autrement », c'est essentiellement dans sa dimension négative, c'est-à-dire qu'il est plus précaire et moins bien payé que dans le secteur marchand. Derrière le mythe du « ?travailler autrement », des transformations bien plus profondes sont en réalité à l'œuvre : le travail associatif consiste de plus en plus dans la mise en œuvre de politiques publiques pilotées par un État néolibéral, plus discret qu'hier dans ses formes d'intervention mais qu'il serait erroné de décrire comme étant « ?en retrait?».

1. Exercer les missions du public dans les conditions du privé
  1. L'essor des pratiques managériales
  2. Un emploi associatif non conforme à la norme de référence
2. Les entreprises associatives, opératrices de politiques publiques
  1. De la subvention au marché public
  2. Une nouvelle configuration historique du monde associatif
3. L'enjeu des relations professionnelles dans l'économie sociale

[Pierre Grelley](#)

Page 43 à 43

## **Contrepoint – Associations d'idées**

« Demain est moins à découvrir qu'à inventer », affirmait le philosophe Gaston Berger (1896-1960). Se plaçant sous les auspices de cet auteur à qui l'on doit justement le terme « prospective », la Fonda, laboratoire d'idées au service des associations, a lancé en 2011 une large démarche participative sur l'avenir du monde associatif. Quatre futurs possibles sont issus de cette initiative baptisée « Faire...

## **Partie 2. Les rôles des associations dans le champ social**

[Jacques Malet](#)

Page 45 à 52

### **Les associations, acteurs essentiels du secteur sanitaire et social**

Le secteur associatif occupe une place majeure dans le paysage sanitaire et social en France. Si l'on écarte le secteur public pour observer le seul secteur privé dont font partie les associations, elles représentent jusqu'à 89 % des emplois dans l'action sociale sans hébergement. Si le secteur associatif reste largement majoritaire, et parfois même omniprésent (exemple du handicap), le secteur lucratif a gagné du terrain dans des activités comme l'aide à domicile, la petite enfance ou l'aide aux personnes âgées, notamment sous l'influence du plan Borloo. C'est aussi un secteur touché par le recul de l'emploi depuis ces derniers mois, et particulièrement l'aide à domicile. Le moral des responsables associatifs interrogés en décembre 2011 s'en trouve affecté.

1. Près d'un million d'emplois en 2010
2. Progression du secteur lucratif dans certains domaines
3. Premiers signes de fragilité de l'emploi à partir de la fin 2010
4. L'inquiétude des dirigeants

[Caroline Helfter](#)

Page 53 à 53

### **Contrepoint – Quel avenir pour les associations ?**

« Demain est moins à découvrir qu'à inventer », affirmait le philosophe Gaston Berger (1896-1960). Se plaçant sous les auspices de cet auteur à qui l'on doit justement le terme « prospective », la Fonda, laboratoire d'idées au service des associations, a lancé en 2011 une large démarche participative sur l'avenir du monde associatif. Quatre futurs possibles sont issus de cette initiative baptisée « Faire...

[Sandrine Dauphin](#)

Page 54 à 57

### **Focus – Mesurer l'utilité sociale des associations**

Dans le secteur de l'action sociale, les associations sont nombreuses et certaines peuvent être reconnues d'intérêt public. Une réflexion sur la mise en place d'indicateurs pour mesurer leur utilité

sociale a émergé en 2009, lors des travaux préparatoires à la conférence de la vie associative. Cette notion d'utilité sociale des associations est liée en particulier au développement et à la promotion...

1. Qu'est-ce que l'utilité sociale des associations...
2. ... et comment la mesurer ?
  1. Indicateurs proposés à partir du rapport de J. Gadrey
  2. Autres indicateurs

[Matthieu Angotti](#), [Delphine Chauffaut](#)

Page 58 à 63

## **Le rôle d'expertise des associations**

La Fnars fédère 850 associations et organismes publics qui gèrent plus de 27700 établissements et services œuvrant dans les domaines de l'hébergement, de l'accompagnement social, de l'insertion par l'activité économique, de la santé, du contrôle judiciaire, des services sociaux et familiaux. La revue Informations sociales a souhaité questionner le rôle d'expertise que la Fédération peut être amenée...

[Noémie Houard](#)

Page 64 à 73

## **Construction et mise à l'agenda du droit au logement opposable (Dalo) : le rôle des associations**

Inspirée par le modèle écossais, la France a donné un caractère « opposable » au droit au logement avec la loi du 5 mars 2007. Adoptée en pleine campagne présidentielle, sous le coup de la mobilisation des Enfants de Don Quichotte, cette loi fait d'emblée l'objet de nombreuses critiques : votée dans la précipitation, elle instituerait un droit purement fictif. Une analyse rapide pourrait laisser penser que cette loi a été un simple produit de l'urgence. L'étude des logiques à l'œuvre dans le processus décisionnel montre, au contraire, que le droit au logement opposable fut adopté à l'issue d'un processus complexe et au terme de plusieurs années de débats impliquant de nombreux acteurs, à différents niveaux du système d'action. Cet article s'intéresse plus particulièrement au rôle joué par les associations, caritatives, militantes et/ou spécialisées dans le secteur du logement, dans la construction et la mise sur l'agenda du droit au logement opposable (Dalo).

1. La construction du droit au logement opposable
2. Les débats sur le sens
3. L'ouverture de la fenêtre d'opportunité politique
  1. La publicisation du problème par les Enfants de Don Quichotte
  2. La mise sur agenda
  3. Le sens du droit au logement opposable retenu dans l'urgence

[Marie Guidicelli](#), [Delphine Chauffaut](#)

Page 74 à 78

# La participation des bénéficiaires de l'action sociale aux politiques : l'expérience de l'Armée du salut

L'Armée du salut pilote le Conseil consultatif des personnes accueillies (CCPA), mis en place en mars 2010 par le ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement. À ce titre, Informations sociales a souhaité interroger la Fondation sur les modalités, les apports et les difficultés de cette forme de participation des usagers à la construction et à l'évaluation des politiques...

[Alain Vulbeau](#)

Page 79 à 79

## Contrepoint – Les mineurs et les associations

Le droit de participer à des associations est reconnu de longue date aux mineurs par la loi de 1901 et, plus récemment, par la Convention internationale des droits de l'enfant qui prévoit «la liberté d'association et la liberté de réunion pacifique» (article 15) dans le cadre plus général d'une liberté d'expression seulement limitée par les questions d'ordre et de moralité publics ou de sécurité...

## Partie 3. Les modes de coopération institutions publiques et associations

[Francesca Petrella](#), [Nadine Richez-Battesti](#)

Page 81 à 90

## Les logiques d'interaction entre associations et institutions publiques dans la gouvernance locale

Face aux mutations du contexte institutionnel, les contours de la coopération entre acteurs publics et associatifs se redéfinissent dans le champ sanitaire et social. Centré sur les services de *care*, cet article propose de lire ces évolutions sous l'angle de la gouvernance locale et du rôle qu'y jouent les associations. Différentes logiques d'interaction déployées par les associations sont identifiées : des logiques d'intégration, de normalisation, de médiation et d'innovation sociale.

1. Une analyse des modes de coopération entre le secteur public et le secteur associatif en termes de gouvernance
2. Enjeux et ambiguïtés des interactions entre associations et institutions publiques selon les modèles de gouvernance locale
  1. Une logique d'intégration : s'adapter par la recherche d'un «effet de taille» ?
  2. Une logique de normalisation : les associations, une réponse parmi d'autres
  3. Des logiques de médiation diversifiées et territorialisées
  4. Une logique d'innovation sociale et de «fabrique» des politiques publiques : l'enjeu de la qualité

[Benoît Céroux](#)

Page 91 à 93

## **Focus – Les projets des centres sociaux au cœur du lien social**

Les centres sociaux se développent en France dès le début du XXe siècle à partir d'œuvres sociales et d'associations locales qui placent les habitants – les ouvriers – au cœur d'actions visant l'amélioration de leur environnement et de leurs conditions de vie. Ils s'organisent progressivement, entre les années 1920 et 1960, en fédérations locales et nationale. Au sortir de la Seconde Guerre mondiale,...

1. Un équipement s'appuyant sur les habitants et les bénévoles...
2. ... soutenu et orienté par les Caf...
3. ... et dont le projet exprime la conception du lien social

[Isabelle Puech](#)

Page 94 à 100

## **La régulation des services à la personne et le secteur associatif des années 1970 à nos jours**

Si les associations, pionnières historiques de l'aide à domicile, sont toujours des actrices majeures de l'accompagnement à domicile des personnes dépendantes, leur rôle a beaucoup évolué au gré des politiques publiques en la matière. De nouvelles logiques de financement public, l'introduction de la concurrence et l'importance prise par les particuliers-employeurs, notamment, les amènent à se professionnaliser et à se repositionner. Cet article propose une analyse de l'évolution des relations entre État et associations à travers le prisme des logiques qui sous-tendent la structuration du champ des services à la personne. Il repose essentiellement sur les travaux menés sur les modes de régulation de ces services, notamment ceux en direction des personnes dépendantes, mais aussi sur les réflexions plus largement menées sur le « malaise associatif » dans le domaine de l'action sociale.

**Plan de l'article 1970-1980 : recomposition des politiques sociales et «?malaise associatif?»**

1. 1990-2000 : l'ouverture à la concurrence
2. Des (re)positionnements stratégiques

[Pierre Grelley](#)

Page 101 à 101

## **Contrepoint – Qu'est-ce qui fait une société ?**

Avant de se prendre, dans certaines de ses expressions du moins, pour une discipline de gestion de la société, la sociologie s'est développée comme science des phénomènes sociaux. Après avoir défini sa méthode consistant à «?considérer les faits sociaux comme des choses?», selon le précepte d'Émile Durkheim, et avec Max Weber (1864-1920) son objet, l'étude des lois qui déterminent les comportements...

[Maria Maïlat](#)

Page 102 à 108

## **Point de vue – Les agencements de la fonction publique territoriale et du secteur associatif dans la protection de l'enfance**

En 1998, plus de 300 000 mineurs ont été concernés par une mesure de protection de l'enfance, alors qu'ils n'étaient que 32 000 en 1962 (Igas, 2000). Selon le rapport 2011 du Défenseur des droits, on estime à 148 000 enfants placés en institution. Au 31 décembre 2008, 296 200 enfants bénéficiaient de l'Aide sociale à l'enfance (ASE), chiffre en progression de 6?% par rapport à 2004, 147 900 enfants...

1. Le secteur associatif au défi des normes
2. Changements et ouvertures

[Alain Vulbeau](#)

Page 109 à 109

## **Contrepoint – L'économie sociale pour l'éducation**

L'Esper est l'acronyme de «L'Économie sociale partenaire de l'École de la République». L'identité des organisations regroupées dans cette association est double puisqu'elles ouvrent dans le champ de l'économie sociale et dans celui de l'École et des communautés éducatives. On y trouve des associations, des coopératives, des mutuelles et des syndicats qui interviennent dans des domaines divers (assurance,...

[Sandrine Dauphin](#)

Page 110 à 115

## **Intégrer la dimension psychique des jeunes enfants dans la réflexion sur les modes d'accueil**

L'A.NA.PSY.pe participe à de nombreuses concertations au niveau national et local relatives à la petite enfance. Elle propose notamment un éclairage spécifique sur les fondements et les enjeux des modes d'accueil. La revue Informations sociales a souhaité interroger cette association qui a été sollicitée à plusieurs reprises dans les réflexions menées par la Caisse nationale des Allocations familiales...

## **Le social en recherche**

[Michel Legros](#)

Édito

Page 116 à 116

## **Recherche de parité**



Au 31 décembre 2010, la part des femmes au CNRS était de 42,5%. La parité n'était pas atteinte mais devenait plus proche. L'examen par statuts professionnels montre que si la part des chercheuses est de 32,3 %, la parité est atteinte pour les ingénieurs et techniciens, en revanche, pour le groupe des techniciens, 65 % sont en fait des techniciennes. Cette répartition inégale des hommes et des femmes...

Page 117 à 123

## Le social en recherche

### Titres recensés

#### 1. Les clandestins de la Manche

« Des émigrants dans le passage. Une approche géographique de la condition de clandestin à Cherbourg et sur les côtes de la Manche », Olivier Thomas. Thèse pour le doctorat de l'Université de Caen, Géographie physique, humaine, économique et régionale, Université de Caen, UFR de géographie, École doctorale 68, décembre 2011, 685 p., accessible sur TEL-Archives ouvertes

#### 2. Évaluation, actes pédagogiques

« Méthodes d'évaluation des politiques publiques », Nicolas Studer (sous la direction de). Actes de séminaire. Ministère des Affaires sociales et de la santé. Direction de la recherche, des études de l'évaluation et des statistiques. Mai 2011, 129 p., téléchargeable sur [www.drees.sante.gouv.fr](http://www.drees.sante.gouv.fr)

#### 3. La Dordogne, du RMI au RSA

« Le RSA en Dordogne », Martine Abrous. Rapport de recherche. Centre d'études de l'emploi, n° 74, mai 2012, 71 p., disponible sur [www.cee-recherche.fr](http://www.cee-recherche.fr)

#### 4. Social : tendances et curiosités

« 300 propositions, innovations et curiosités sociales venues de l'étranger », Marie-Pierre Hamel, Sylvain Lemoine, Marie Cécile Naves. Centre d'analyse stratégique, 18, rue de Martignac, 75700 Paris, mars 2012, 164 p., [www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr)

#### 5. Rénover la maternelle

« L'école maternelle », Viviane Bouysse, Philippe Claus, Christine Szymankiewicz. Rapport conjoint de l'Inspection générale de l'Éducation nationale et de l'Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche, rapport n° 2011-108, octobre 2011, 200 p., téléchargeable sur [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

#### 6. Cela vous gargouille ou cela vous barbouille ?

« Dire et faire dire l'indicible. Entre secret et stigmat, l'analyse d'un processus d'enquête sur le ballonnement », Agathe Bonnet. Thèse pour le doctorat en

sociologie, Université Paris 5 Descartes, mars 2012, 375 p., téléchargeable sur Tel – Archives ouvertes

7. Sanctionner et/ou éduquer

« Les établissements privés de liberté pour mineurs : entre logiques institutionnelles et pratiques professionnelles », Nathalie Gourmelon, Francis Bailleau, Philip Milburn. Rapport de recherche, Cesdip, CNRS UMR 8183, Immeuble Edison, 43 boulevard Vauban, 78280 Guyancourt, rapport n° 112, 2012, 358 p., [www.cesdip.fr](http://www.cesdip.fr)

8. L'ASE, bien après la décentralisation

« Septième rapport annuel de l'Observatoire national de l'enfance en danger », Marie-Paule Martin-Blachais (coordination). Oned, BP 30302, 75 823 Paris Cedex 17, mars 2012, 86 p., [www.oned.gouv.fr](http://www.oned.gouv.fr)

9. Quand les entreprises recrutent

« Pratiques de recrutement et sélectivité sur le marché du travail », Yannick Fondeur, Michèle Forté, Guillemette de Larquier, Sylvie Monchatre, Géraldine Rieucan, Marie Salognon, Ariel Sévilla, Carole Tuchsirer. Rapport de recherche du Centre d'études de l'emploi, n° 72, mars 2012, 225 p., [www.cee-recherche.fr](http://www.cee-recherche.fr)